

Tronçonnage Niveau I



Public ciblé :

Particuliers, Jeunes à partir de 18 ans, Demandeurs d'emploi, Salariés en emploi ou en reconversion professionnelle, Employés de Collectivités, Fonctionnaires.

Pré requis :

Aucun

Effectif par session :

minimum 4 personnes – maximum 6 personnes.

Durée :

2 jours : 14 heures.

Tarifs :

Individuel : 14 heures : 308 € / personne

Groupe : 14 heures : 1 540 € / groupe de 6 personnes

Frais pédagogiques éventuels :

Modalités d'alternance :

Pas d'alternance

Délai d'accès à l'action de formation :

2 mois sous réserve du nombre de personnes

Mode de validation :

(diplômant, certifiant, non certifiant) :

Attestation de formation et de compétences délivrée par le Centre.

Objectifs visés :

Acquérir les connaissances techniques et professionnelles nécessaires au tronçonnage 1er niveau : connaître les différentes tronçonneuses, leur fonctionnement, les organes de sécurité, les équipements de protection individuels obligatoires, et leur utilisation dans le respect des gestes et postures.

Contenu de formation :

1ère ½ journée théorique : en salle

- Présentation des différents modèles de tronçonneuses
- Connaissance des chaînes ainsi que de leur affûtage

3 ½ journées pratiques : in situ

- Préparation de la tronçonneuse
- Utilisation au sol
- Entretien
- Organisation du chantier
- Analyse des risques
- Consolidation du travail sur le terrain
- Analyse des problèmes et régulation
- Nettoyage final du chantier, des tronçonneuses, et de l'EPI.

Modalités pédagogiques :

En présentiel, en s'appuyant sur une dynamique de groupe et des méthodes actives

Alternance de théorie et de pratique

Travaux de groupe.

Modalités d'évaluation :

Tests théoriques et pratiques avec grilles d'évaluation.



Contact :

Secrétariat CFPPA

– Tel : 04.95.30.02.31 Taper 1

– Mail : cfppa.borgo@educagri.fr

Plan et moyens d'accès :

L'établissement est desservi

*par le réseau routier cf « Google maps » lycée agricole Borgo

*par le réseau ferroviaire, cf Chemins de Fer Corse (Arrêt Porettonne à 10 min à pied).

Accessibilité :

Référent handicap

Armagnac Marie-hélène : 07.50.54.25.93

Codes :

ROME : A1201 – A1202- A1203

RNCP : 24928 - 2759

environnement :

Une équipe pédagogique, véritables professionnels dans leur domaine.

Un site de 27 hectares en adéquation avec les métiers de l'agriculture et de l'aménagement paysager.

Des lieux de formation adaptés aux groupes et situations d'apprentissage (atelier mécanique, laboratoires, salles de cours et salles informatiques, Centre de Documentation et d'Information).

Restauration : une cantine favorisant les circuits courts.

Taux réussite : 100 %

Taux d'insertion (année N-1) : 100%

Taux de satisfaction : 95%

Conditions d'inscription :

Dossier d'inscription complet

Attestation d'assurance responsabilité civile à jour à fournir

Vaccination antitétanique à jour et certificat médical d'aptitude physique.

Modalités de sélection :

Entretien de positionnement.

Financement de la formation :

Le financement peut être assuré par :

- Vos propres fonds
- Une prise en charge par votre OPCO
- Une prise en charge par votre employeur
- Une prise en charge par Pôle Emploi ou Région

Perspectives :

Métier : bucheron, élagueur, ouvrier du paysage, ouvrier entretien des espaces naturels, ruraux et forestiers, agent de collectivités.

Principales activités : Tronçonnage de bois au sol.

Qui recrute ?

Entreprises du paysage, de l'aménagement et de l'entretien des espaces naturels, ruraux et forestiers, communautés de communes, collectivités.

Poursuites de formation/études :

Formation Tronçonnage niveaux II, III, IV

Formation Elagage niveaux I, II, III, IV

Certificat de Spécialisation Arboriste-Elagueur

Certificat d'aptitude professionnel « Jardinier paysagiste »

Certificat d'aptitude professionnel « Travaux forestiers ».